

tenue par Monsieur LASO, Président(e) du Tribunal

En présence de Monsieur MININ, Greffier

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2500800 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel LASO

Titre de l'affaire Requête en référé visant à titre principal à suspendre l'exécution d'une décision prise le 18/09/25 par le préfet de la Martinique portant injonction à un automobiliste de restituer son permis de conduire pour cause d'invalidation, par la Préfecture de Martinique, de son épreuve théorique en date du 01 Mars 2023,

Nom des parties

Demandeur Monsieur H

Représentants des parties

Maître PLACIDE PHILIPPE (Cour)

Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal